

MINISTERE DE L'ENTREPRENEURIAT
NATIONAL, DE L'ARTISANAT DE LA
PROMOTION DES PME



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

CEREMONIE DU 1er PITCH HUB AFRICA
ABIDJAN LE 12 / 02 / 2016

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE
DE L'ENTREPRENEURIAT NATIONAL, DE
L'ARTISANAT ET DE LA PROMOTION DES
PME

- Son Excellence Monsieur L'Ambassadeur du Royaume du Maroc en Côte d'Ivoire
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
- Monsieur le Directeur Général de MAROC EXPORT
- Monsieur le Président de Hub Africa
- Monsieur le Directeur Général Afeenity
- Monsieur le Directeur Exécutif de la CAPDEV
- Mesdames et Messieurs les journalistes,
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les entrepreneurs et promoteurs de projets,
- Honorables invités, tous en vos rangs, grades et qualités,
- Distingués invités,

C'est un réel plaisir pour moi de prendre part à cette première édition du PITCH HUB AFRICA qui se tient dans notre pays.

Je voudrais saluer et féliciter les organisateurs pour cette belle initiative consiste à promouvoir l'entrepreneuriat.

Je salue également les représentants de tous les partenaires à ce projet pour les efforts consentis pour garantir un succès de cette première édition.

Mesdames et Messieurs,

Le Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, a affiché son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Conscient que cet objectif ne sera atteint que par une croissance soutenue par des PME compétitives, le Gouvernement a créé un Ministère spécifique dédié à l'Entrepreneuriat National, dont j'ai la charge, qui a pour entre autre mission de faire des nationaux des entrepreneurs, et de

promouvoir la politique du gouvernement en matière d'entrepreneuriat.

C'est pourquoi, je suis sensible à cette initiative que vous avez pris qui permettra de :

- donner l'occasion aux porteurs de projets et jeunes entrepreneurs de présenter leurs projets aux investisseurs ;
- faire une sélection des meilleurs projets pour participer au Pitch final au Maroc ;
- recruter la première génération d'entrepreneurs et de PME désirant intégrer un incubateur pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé pendant 01 ou 02 années ;
- récompenser les 03 ou 04 meilleurs projets du Pitch en leur offrant l'opportunité de lever un financement.

Mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis en ce jour pour la cérémonie de lancement d'un programme international, et si nous participons cette année, cela par la volonté des initiateurs d'inculquer des valeurs à nos « futurs champions ».

Au-delà des échanges entre le grand public, les jeunes, les enfants, les entrepreneurs, il s'agit de montrer aux décideurs que les mouvements, les cultures, les réseaux qui portent l'entrepreneuriat et la croissance d'aujourd'hui et de demain se font globalement et collectivement.

En prenant part à cette activité, je veux démontrer la volonté manifeste de l'Etat de Côte d'Ivoire de soutenir toutes les initiatives qui permettent de promouvoir l'entrepreneuriat.

Le « Programme Phoenix pour les PME » qui a été adopté en Conseil de Ministre le 18 septembre 2015 et qui se veut être la matérialisation de la stratégie nationale de développement des PME dont la plupart des recommandations ou axes

stratégiques sont inclus dans la **Loi n° 2014-140 du 24 mars 2014 portant Orientation de la Politique Nationale de Promotion des PME.**

« **Phœnix** » marque donc la volonté du Gouvernement de travailler à une véritable renaissance des PME ivoiriennes et à l'émergence d'une nouvelle classe d'entrepreneurs nationaux.

Il y a des mesures qui sont prises pour faciliter l'accès au financement de nos PME tels que :

- La charte de co-traitance et de sous-traitance ;
- L'accès à la commande publique.

D'autres décrets que nous allons bientôt d'adopter pour que l'entrepreneur ait un statut adapté pour une meilleure gestion dans son secteur d'activité afin d'avoir une assiette fiscale plus large pour que nos PME ressentent de moins en moins la pression des services des impôts sur leurs activités.

- Le statut de l'entrepreneur afin d'avoir des impositions adaptées au statut de jeunes entrepreneurs ;
- La qualité des PME pour bénéficier des avantages liés à ce statut ;

Mesdames et messieurs

Je ne saurai terminer mon propos, sans encourager, féliciter la **Communauté des Accélérateurs de PME en Développement (CAPDEV)** et tous ses partenaires et leur rassure du soutien constant du Gouvernement pour qu'ensemble, nous fassions de la Côte d'Ivoire un pays émergent.

Je vous remercie